

LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU
6 JUIN 2024
ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

L'An deux mil vingt-quatre, le 6 juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 30/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 17 - Nombre de présents : 11 - Nombre de votants : 15

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Lecroq, MM. Charrier, Jaubleau, Chaulet, Roussel, Didier, Legrel, Moioli, Bussy

Absents excusés : Mme Payet qui donne pouvoir à Mme Foucher, Mme Carpentier qui donne pouvoir à Mme Coureaud, Mme Gault qui donne pouvoir à M. Charrier, M. Malapeyre qui donne pouvoir à M. Chaulet, Mme Garcia, Mme Larsonneur

Secrétaire de Séance : Mme Foucher

Ordre du jour

Adoption du Compte-rendu de la séance du 2 Mai 2024 à l'unanimité

DELIBERATIONS (toutes adoptées à l'unanimité des élus présents et représentés) :

- 1- Convention à titre gratuit de mise à disposition de terrains publics pour l'implantation de colonnes aériennes avec le SMICVAL (régularisation)
- 2- Convention Service Public de Gestions des Déchets (SGPD) avec le SMICVAL (régularisation)
- 3- Charte partenariale pour le recouvrement des recettes avec la DGFIP
- 4- Mandat exclusif donné à Agorastore pour la cession du Château Marinier
- 5- Mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires
- 6- Subventions aux associations
- 7- Fête locale 2024

Décision n°3-2024
Questions diverses

A Cavignac, le 14 juin 2024

Le Maire
Guillaume CHARRIER

